

**Conseil du 12^e arrondissement
Séance du 23 février 2021**

**Vœu présenté par les élu-es de la majorité municipale, sur proposition du groupe
« Le 12^e en commun, socialistes et citoyens »**

Relatif à la vaccination contre la COVID-19 des personnes sans abri

Considérant que plusieurs pays et villes dans le monde (Danemark, le Vatican, Toronto, Montréal, etc.) ont choisi d'inclure les personnes sans abri dans la première phase de leur campagne de vaccination ;

Considérant que selon le dernier rapport de la Haute Autorité de Santé, la vaccination des personnes sans abri - comme celles des détenus - ne doit intervenir que dans une quatrième phase, soit après le mois de mars 2021, dans le meilleur des cas ;

Considérant que les personnes sans abri ont plus de risques de se voir contaminés par la Covid-19 car les gestes barrière sont plus difficilement applicables dans la rue ou les centres d'hébergement ;

Considérant la période hivernale et les températures particulièrement froides ont conduit au déclenchement du plan grand-froid pour une mise à l'abri des personnes sans abri dans des centres d'hébergement ;

Considérant que les personnes sans abri, dont la majorité a une santé détériorée avec notamment des maladies cardio-vasculaires, de l'obésité ou encore du diabète, ont plus de risques de développer des formes graves de la COVID-19 ;

Considérant que l'espérance de vie d'une personne sans abri s'élève à moins de 50 ans, alors qu'elle atteint en moyenne 82 ans dans le reste de la population ;

Considérant que 351 personnes dorment dans les rues du 12^e et 137 personnes dorment dans le Bois de Vincennes selon le dernier comptage effectué pendant la Nuit de la Solidarité du 30 et 31 janvier 2020 ;

Sur proposition des élu.e.s du groupe « Le 12^e en commun, socialistes et citoyens », le conseil d'arrondissement émet le vœu que :

- le critère de pauvreté ne soit pas exclu de la stratégie vaccinale ;

- la Ville de Paris appuie la demande des associations de lutte contre la grande précarité auprès de l'État afin d'accélérer la campagne de vaccination sur les personnes sans abri, au même titre que les salarié.e.s travaillant dans les centres d'hébergement.